

Privé, Public : tous concernés !

RETRAIT !

Tous en grève le 31 mars !

9 mars : 500 000 manifestants à travers plus de 200 rassemblements pour le retrait du projet de loi « travail » à l'appel de FO, CGT, Solidaires et FSU et des organisations syndicales étudiantes et lycéennes (UNEF, UNL, FIDL).

C'est plus que les premières mobilisations contre le CPE (Jean-Claude Mailly).

Et pour cause, le cœur de ce projet de loi, c'est l'inversion de la hiérarchie des normes : tout serait défini au niveau de l'entreprise, là où le rapport de force est le plus défavorable au salarié. Toutes les garanties collectives seraient remises en cause.

Inverser la hiérarchie des normes pour faire exploser toutes les garanties collectives, le cadre national, c'est ce qui relie toutes les réformes du gouvernement.

La refondation de l'école, avec la réforme du collège, avec les rythmes scolaires... la réforme territoriale qui donne tout pouvoir aux régions : toutes ces mesures sont faites pour remplacer les normes et réglementations nationales par des règles locales au niveau des collectivités, des établissements et des services.

Le Code du Travail dynamité, c'est l'explosion de tous les statuts. Le projet El Khomri prévoit d'ailleurs la mise en place du compte personnel d'activité (CPA) pour les fonctionnaires : les garanties collectives en matière de salaire, de missions, de temps de travail laisseraient la place à une individualisation généralisée.

Code du travail, statut, salaires : tout est lié.

Le report du projet de loi ne change rien. Ni amendable, ni négociable. Ce qu'il faut c'est le retrait pur et simple.

**Imposer ce retrait serait un puissant point d'appui
pour la satisfaction de nos revendications.**

- Retrait du projet El Khomri
- Défense du statut de la Fonction publique
- point d'indice : rattrapage, augmentation immédiate de 8%

**Le 31 mars, grève interprofessionnelle
à l'appel de FO, CGT, Solidaires, FSU, UNEF, UNL, FDL**

La FNECFP-FO appelle les personnels à se réunir dans les écoles, les établissements et les services et à préparer, à décider la grève le 31 mars avec les salariés du privé et du public. Elle invite à mettre en discussion la question de la grève jusqu'au retrait du projet de loi.